

## CHRONOLOGIE

### Chronologie de l'approche par la Voie Médiane

*Cette chronologie ne vise pas à être exhaustive, mais plutôt à donner les points de repère dans l'histoire de la Voie Médiane.*

- 1949** L'Armée de Libération du Peuple chinois envahit le Tibet et commence à en prendre le contrôle.
- 1951-1959** En 1951, le gouvernement chinois force les représentants tibétains à signer « l'Accord en 17 points sur les Mesures en vue de la Libération pacifique du Tibet. » Le gouvernement chinois ne respecte pas l'Accord et en viole les clauses.
- 1959** Avec la résistance qui a eu lieu dans certaines parties du Tibet à la fin des années cinquante, une Insurrection Nationale explose dans la capitale tibétaine, Lhassa, en mars 1959. Les forces chinoises écrasent l'insurrection causant la mort de 87000 Tibétains en sept mois. Fuyant l'armée, environ 80000 Tibétains suivent les pas de Sa Sainteté le Dalai Lama à travers les montagnes himalayennes pour s'exiler en Inde, au Népal et au Bhoutan.
- 1959-1974** Grâce au soutien du Gouvernement indien, Sa Sainteté le Dalai Lama établit sa base en exil en Inde du nord. Il s'installe d'abord à Mussoorie puis ensuite à Dharamsala où l'Administration Centrale Tibétaine (A.C.T.) s'établit. Dans les années qui suivent, avec le soutien et sous la conduite de Sa Sainteté le Dalai Lama et de l'A.C.T., les Tibétains en exil se concentrent sur l'organisation de communautés tibétaines en exil dans diverses parties du monde. Durant cette période, l'Assemblée générale des Nations Unis adopte trois résolutions sur la question du Tibet, en 1959, 1961 et 1965.
- 1974** Après 15 ans d'exil, prenant en considération la gravité de la situation à l'intérieur du Tibet et la nécessité de soulager les souffrances des Tibétains, Sa Sainteté le Dalai Lama envisage une proposition gagnant-gagnante pour résoudre la question du Tibet. Il entreprend une série de

discussions avec le Kashag (A.C.T./les membres du Cabinet tibétain), les leaders du Parlement tibétain-en-exil (PTE) et des amis de confiance du Tibet. Une décision interne est prise pour poursuivre une politique d'autonomie – la « Voie médiane » - de préférence à la séparation d'avec la République Populaire de Chine (RPC). Cette ligne politique est connue sous le nom d'Approche par la Voie Médiane ou Voie du Milieu (*“Umaylam” en tibétain*).

- 1979** Le leader suprême chinois, Deng Xiaoping, déclare qu'à l'exception de l'indépendance du Tibet, toutes les autres questions ayant trait au Tibet peuvent être discutées et résolues par le dialogue et il propose l'ouverture de pourparlers avec Sa Sainteté. Puisque *l'Approche par la Voie Médiane* a déjà été élaborée, une réponse positive est transmise à Deng Xiaoping. S'ouvre alors une longue période de contacts et de discussions entre Dharamsala et Pékin.
- 1979-1985** La Chine accepte la visite de quatre missions d'information au Tibet en août 1979, en mai 1980, en juin 1980 et en juin 1985. Les délégations sont reçues avec enthousiasme par les Tibétains du Tibet. Elles visitent plusieurs régions du Tibet : Lhassa, Shigatse, Lhokha, Kongpo, Sakya, Nyingtri, Lhuntse, Tsona, Tsethang, Gyantse, Choekhorgyal, Sangagchoeling, Yartok et Nakartse dans l'U-Tsang; Kanlho, Siling, Golok, Malho, Ngaba and Zoega en Amdo; Nagchu, Chamdo, Dege, Karse, Nyarong, Gyalthag et Markham dans le Kham. En 1982 et 1984, les leaders chinois rencontrent des délégations de Dharamsala pour des pourparlers à Pékin. Après la mission d'information de 1985, la Chine refuse de recevoir de nouvelles missions. Aucune raison n'est donnée à ce refus.
- 1987** Sa Sainteté le Dalai Lama présente au groupe parlementaire américain sur les Droits de l'Homme un *Plan en Cinq Points* pour le Tibet proposant une négociation sérieuse avec le gouvernement chinois sur la base de *l'Approche par la Voie Médiane*.
- 1987-1989** Après 1987, une grande manifestation dans les rues de Lhassa est brutalement réprimée par les forces chinoises. Suite à de continuel s soulèvements, la Chine proclame la Loi martiale à Lhassa en mars 1989.

- 1988** Pendant qu'ont lieu ces manifestations, Sa Sainteté le Dalaï Lama présente sa proposition de Strasbourg au parlement européen qui développe le *Plan en Cinq Points*. En septembre, Pékin annonce son consentement à négocier avec les Tibétains et dit que Sa Sainteté le Dalaï Lama peut choisir la date et le lieu des négociations. Accueillant cet accord de Pékin pour négocier avec les Tibétains, Dharamsala annonce l'envoi d'une délégation tibétaine de six membres pour négocier. Avant que les pourparlers ne commencent, le gouvernement chinois revient à sa ligne dure antérieure et déclare que la proposition de Strasbourg ne peut servir de base aux pourparlers.
- 1989** Sa Sainteté le Dalaï Lama reçoit le prix Nobel de la paix pour sa défense d'une solution pacifique à la question du Tibet dans un esprit de tolérance et de respect mutuel.
- 1993** Le refus de Pékin de répondre aux initiatives diplomatiques nombreuses de Sa Sainteté le Dalaï Lama met fin à 14 années de contacts officiels avec le gouvernement chinois. L'année suivante, 1994, Pékin tient un troisième « Forum de travail » sur le Tibet au cours duquel il adopte une ligne dure. Cela marque un changement significatif par rapport à l'approche plus ouverte des forums antérieurs.
- 1994** Suite au changement d'attitude de Pékin, Sa Sainteté le Dalaï Lama propose qu'un référendum au sein de la communauté tibétaine soit tenu pour décider de l'attitude à tenir dans les relations à venir avec la Chine et de la réorientation de la lutte des Tibétains pour la liberté.
- 1997** En septembre 1997, reflétant la foi profonde des Tibétains en Sa Sainteté le Dalaï Lama considéré comme leur leader spirituel et politique, le PTeE adopte à l'unanimité une résolution selon laquelle le Dalaï Lama serait à l'avenir la seule personne à prendre des décisions sur les questions sino-tibétaines. Le PTeE décide en outre que toute démarche entreprise par Sa Sainteté le Dalaï Lama soit considérée par l'ensemble du peuple tibétain comme l'équivalent d'une décision prise par voie de référendum.

- 1998** Dans un discours public tenu à Dharamsala en mars 1998, Sa Sainteté le Dalaï Lama réagit aux événements de l'année précédente. Il remercie le peuple tibétain pour la confiance et l'espoir qu'il a placés en lui et réitère sa position inchangée sur une *Approche par la Voie Médiane*.
- 2001** Sa Sainteté le Dalaï Lama, s'adressant à la session plénière du parlement européen, insiste sur la reprise du dialogue.
- 2002** Sur la base de *l'Approche par la Voie Médiane*, le dialogue avec la Chine reprend avec une première session de pourparlers, début d'une série de neuf, La première « session de pourparlers » entre les envoyés de Sa Sainteté le Dalaï Lama et les représentants du gouvernement chinois a lieu en septembre 2002 à Pékin. Une seconde session aura lieu en mai-juin 2003 à Pékin, puis une 3<sup>ème</sup> en septembre 2004 à Pékin, une 4<sup>ème</sup> en septembre 2005 à Berne en Suisse, une 5<sup>ème</sup> en février 2006 à Guilin en Chine, une 6<sup>ème</sup> session en juin-juillet 2007 à Shanghai et Nankin, une rencontre officieuse en mai 2008 à Shenzhen, une 7<sup>ème</sup> session en juin-juillet 2008 à Pékin, une 8<sup>ème</sup> session en octobre-novembre 2008 à Pékin et une 9<sup>ème</sup> session de pourparlers en janvier-février 2010 dans la province du Hunan et à Pékin.
- 2008** Pendant la première moitié de l'année 2008 des manifestations généralisées d'une ampleur sans précédent éclatent dans tout le Tibet. Au cours de la 7<sup>ème</sup> session de pourparlers » avec le gouvernement chinois en juillet 2008, les négociateurs chinois demandent aux leaders tibétains de préciser par écrit la nature de l'autonomie qu'ils recherchent.
- On leur présente le *Mémorandum sur une autonomie authentique pour le peuple tibétain* lors de la 8<sup>ème</sup> session de pourparlers en octobre-novembre de la même année. Le *Mémorandum* – qui a été conçu dans le cadre de la Constitution chinoise- définit les domaines tels que « l'application d'une seule administration pour la nationalité tibétaine à l'intérieur de la République populaire de Chine, » la « nature et la structure de l'autonomie », et les « onze besoins fondamentaux des Tibétains. » Le leadership chinois rejette le projet prétendant à tort que le *Mémorandum* inclut des références à un « Grand Tibet, » à un « plus haut degré d'autonomie, » à une « indépendance masquée, » à une « indépendance déguisée », Toutes choses contraires à la Constitution

chinoise et à la Loi nationale sur l'Autonomie régionale.

- 2009** Les Tibétains commencent à s'immoler par le feu pour protester contre la continuation de l'occupation du Tibet, la répression politique, les persécutions religieuses, l'assimilation culturelle, la marginalisation économique de leur peuple et la destruction environnementale de leur pays. Alors qu'ils tentent de mettre fin à leurs jours, ceux qui s'immolent réclament régulièrement le retour au Tibet de Sa Sainteté le Dalai Lama et la liberté pour le peuple tibétain.
- 2010** Pour répondre aux préoccupations et aux objections du gouvernement chinois à propos du *Mémorandum*, le leadership tibétain présente une *Note additionnelle au Mémorandum sur une autonomie authentique pour le peuple tibétain* lors de la 9<sup>ème</sup> session de pourparlers. Cette *Note* décrit comment une autonomie authentique pour le peuple tibétain fonctionnerait dans le cadre de la République populaire de Chine, de sa Constitution, de son intégrité territoriale, et de sa souveraineté, du respect de ses « trois adhésions<sup>1</sup> », de la hiérarchie et de l'autorité du Gouvernement Central Chinois (GCC). La *Note* répond en outre aux préoccupations spécifiques pointées par le gouvernement chinois eu égard à la forme d'une administration unique, au système politique, au système social et économique, à la sécurité publique, à la langue et à la religion. Là encore, le gouvernement chinois refuse d'accepter le projet.
- 2011** Après la rencontre du président Barak Obama avec Sa Sainteté le Dalai Lama en juillet 2011, et de nouveau en février 2014, la Maison Blanche applaudit à « sa détermination quant à la non-violence et au dialogue avec la Chine ainsi qu'à sa recherche de la Voie Médiane. La Maison Blanche encourage les deux parties à s'engager sur la voie « du dialogue direct pour résoudre des différends qui durent depuis longtemps » ajoutant qu'« un dialogue qui produit des résultats serait positif pour la Chine et pour les Tibétains. Le leadership tibétain, dirigé par le “Sikyong”, Dr. Lobsang Sangay, réitère son adhésion inébranlable à l'approche par la Voie Médiane et déclare clairement que ce dialogue entre les envoyés de Sa Sainteté le Dalai Lama et les représentants du leadership chinois constitue la seule solution qui permet d'avancer.

**Today**

A la date du 14 avril 2014, au moins 130 immolations ont eu lieu à l'intérieur du Tibet depuis 2009. Le dialogue entre les envoyés de Sa Sainteté le Dalai Lama et les représentants du leadership chinois est au point mort. Pendant ce temps, de nombreux gouvernements – y compris celui des USA, de l'Union européenne, de la France, du Japon, de l'Australie, du Brésil et de la New Zélande – saluent le dialogue comme un moyen viable et raisonnable d'avancer. Malgré les conditions qui empirent à l'intérieur du Tibet et les auto-immolations qui atteignent maintenant le chiffre de 130 sacrifiés, l'adhésion du peuple tibétain à la *Voie médiane* reste inébranlable. Les Tibétains sont encouragés dans leur adhésion à cette ligne politique grâce au soutien de la communauté internationale y compris les nombreux Chinois qui croient en la paix et en la justice.

---

<sup>1</sup> *Les trois adhésions telles qu'elles sont stipulées par le Gouvernement Central sont : (1) le leadership du Parti Communiste Chinois ; (2) Le socialisme avec ses caractéristiques chinoises et (3) le système National d'Autonomie Régionale.*